

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AOUT 2025



Compte-rendu

L'an deux mil vingt cinq, le 28 août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUIREC, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Gwenolé GUYOMARC'H, Maire.

Date de convocation : 22 août 2025

Etaient présents : Gwenolé GUYOMARC'H, Nicolas BOTROS, Estelle FORGET, Nicolas TANGUY, Françoise HAMEURY, Thierry MERRAND, Françoise CABIOCH-LE GALL, Philippe POHAREC, Yann BRIAND, Manine LE GOFF, Françoise LE MITOUARD, Joëlle OLLIVIER BAILLARGEAT, Bruno CASAS.

<i>Etaient absents</i>	<i>Réjane LOUIN</i>	<i>pouvoir à</i>	<i>Thierry MERRAND</i>
	<i>Efflam MAHE</i>	<i>pouvoir à</i>	<i>Nicolas TANGUY</i>

Secrétaire de séance : Estelle FORGET

N° délibération	Objet	Proposition au Conseil	Décision
2025-79	Zone d'activité de Pennenez – Aménagement RD 64	Relancer le projet d'aménagement de la RD 64 sur le secteur allant du lotissement Park Bihan à l'impasse Parc Treiz. Autoriser le Maire à mandater AT OUEST et G. Kernaléguen pour ce travail de réactualisation. Dire que les commissions ZA Pennenez et RD 64 travailleront ensemble sur ce projet.	Adopté à l'unanimité
2025-80	Permis d'aménager ZA de Trougourézou – Rétrocession à An Dour	Approuver la rétrocession des réseaux de collectes des eaux usées, pluviales et à la distribution d'eau potable qui seront prévus dans les plans du permis d'aménager à An Dour – Morlaix Communauté. Autoriser le Maire à signer la convention de rétrocession entre la Commune et le Service Public de l'Eau An Dour.	Adopté à l'unanimité
2025-81	Clôture Terrain Chapelle de Lézingard	Approuver les travaux consistant à clôturer le terrain. Approuver le devis de 7.289,42 € TTC présenté par l'entreprise SCOP Atelier des Jardins.	Adopté à l'unanimité
2025-82	Travaux sur puits de Pennenez	Approuver les travaux de diagnostic de l'état du puits de Pennenez. Autoriser le Maire à signer le devis de 786,50 € TTC présenté par l'entreprise Ty Penn.	Adopté à l'unanimité
2025-83	Service Ecole – Recours à un contrat apprentissage	Approuver la création d'un emploi en apprentissage du 01/09/2025 au 31/08/2026. Dire que l'apprentie préparera le diplôme du CAP Accompagnant éducatif Petite enfance à l'IBEP de Morlaix. Dire que la Commune prendra à sa charge le coût de la formation, soit 6000,00 € TTC. Autoriser le Maire à signer le devis de l'IBEP et les pièces afférentes à ce contrat d'apprentissage. Dire que 20 points de NBI seront octroyés au Maître d'apprentissage.	Adopté à l'unanimité
2025-84	Camping – prolongation du contrat d'agent d'accueil saisonnier	Approuver la prolongation d'un mois de l'emploi d'agent d'accueil saisonnier à temps non complet.	Adopté à l'unanimité
2025-85	Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Eau Potable, Assainissement Collectif et SPANC – Année 2024	Prendre acte des RPQS de prévention et de gestion des déchets ménagers	Adopté à l'unanimité
2025-86	RPQS de prévention et de gestion des déchets ménagers – Année 2024	Prendre acte des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de prévention et de gestion des déchets ménagers	Adopté à l'unanimité

2025-87	Courrier de Mme BERDOT – Projet d’installation d’une antenne relais impasse Parc Treiz	Décider de soutenir la démarche et les demandes de Mme BERDOT et du collectif des riverains.	Adopté à l’unanimité
2025-88	Contentieux urbanisme – PC 029 133 24 000 36 – SCI LE HUIT	Autoriser le Maire à ester en justice et faire appel au Cabinet ARES pour défendre au mieux les intérêts de la Commune	Adopté à l’unanimité
2025-89	Surveillance des plages été 2025	Soustraire le montant de 426,50 € à la somme due à la SNSM Paris dans le cadre de l’annexe financière à la convention entre la Commune et la SNSM Paris (correspondant à 77 jours non affectés)	13 voix pour, 2 ne prennent pas part au vote
2025-90	Modification délibération du 03/07/2025 – PLUIh de Morlaix Communauté tenant lieu de Programme Local de l’Habitat – Avis de la Commune sur le projet de modification n°2	S’abstenir d’émettre un avis sur le projet en objet. Souhaiter que soient prises en comptes deux observations : le maintien de l’emprise n°1 le long de la parcelle AD 0148 en vue de l’élargissement de la Venelle de Pouldrein et l’allongement de la parcelle réservée n°2, impasse Parc Treiz le long des parcelles AE 0050 à AE0004, dont AE0219, en vue de l’élargissement de l’impasse Parc Treiz.	Adopté à l’unanimité
2025-91	Association ASPPRE – Association de Sauvegarde et de Protection de Poul Roudou – Don à la Commune	Remercier l’association pour le don de 250 € qu’elle souhaite faire à la Commune dans le cadre des travaux de restauration de la chapelle de Lézingard.	Adopté à l’unanimité
2025-92	Décision modificative n°1	Dissolution SIMIF	Adopté à l’unanimité